

Hêtraie à soslérie *Seslerio-Fagetum*

220

Identification de l'association

La hêtraie à soslérie est une forêt confinée aux gradins calcaires escarpés de l'étage montagnard, où elle constitue un pôle xérophile des hêtraies (fig.220.1). Sous une strate arborescente basse, rabougrie et discontinue, la végétation herbacée est abondante, dominée généralement par la soslérie bleuâtre (*Sesleria caerulea*) et riche en espèces héliophiles.

C'est un groupement rare, avec des stations surtout dans le Jura et plus rarement dans les Alpes (carte C2.2). L'histoire de cette association et sa répartition dans les territoires voisins du canton de Vaud figurent dans la revue bibliographique (B2.2).

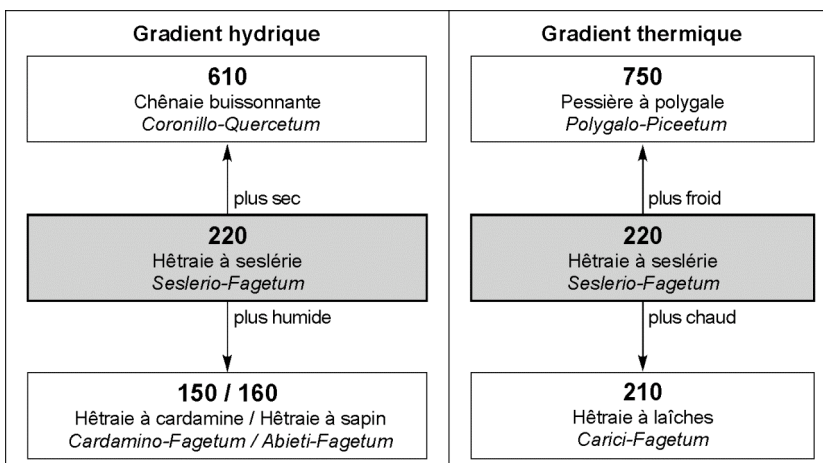


Figure 220.1 Position de la hêtraie à soslérie par rapport aux associations les plus proches sur les gradients hydrique et thermique.

Critères d'identification par rapport aux associations ressemblantes¹

Par rapport à la chênaie buissonnante **610** (*Coronillo-Quercetum*, variante 610+), plus xérophile:

- f1 Hêtre (*Fagus sylvatica*) représenté dans la strate arborescente. Chênes sessile ou pubescent (*Quercus petraea* ou *Quercus pubescens*) absents ou rares.

Par rapport à la hêtraie à cardamine **150** (*Cardamino-Fagetum*, sous-association 152) et à la hêtraie à sapin **160** (*Abieti-Fagetum*, sous-association 163), moins xérophiles:

- f1 Recouvrement cumulé des espèces nettement xérophiles (groupe X1) généralement ≥10%, l'essentiel du recouvrement de ce groupe étant dû à la soslérie bleuâtre (*Sesleria caerulea*). Ce critère n'est toutefois pas applicable à certaines stations de hêtraie à soslérie pauvres en strate herbacée (à cause de la densité des arbres ou d'une situation en ubac) et à certaines stations de hêtraie à cardamine ou à sapin riches en soslérie, notamment celles sur sol à humidité changeante (152m, 163m) ou celles qui sont pâturées (163v).
- f1 Forêt buissonnante, aux arbres rabougrés et branchus.

¹ Les critères d'identification sont hiérarchisés de la manière suivante:
f1 critère floristique principal f2 critère floristique complémentaire
s1 critère stationnel principal s2 critère stationnel complémentaire

s1 Gradins escarpés entrecoupés d'affleurements rocheux, généralement inaccessibles au bétail, les hêtraies à cardamine ou hêtraies à sapin floristiquement ressemblantes occupant des sols colluviaux ou des stations pâturées.

Par rapport à la pessière à polygale **750** (*Polygalo-Piceetum*), moins thermophile (Alpes seulement):

f1 Présence de hêtre (*Fagus sylvatica*) dans la strate arborescente.

s1 Altitude généralement inférieure à 1400 m, à l'exception de rares stations particulièrement sèches et ensoleillées hébergeant au moins une espèce thermotolérante du groupe E1 et aucune espèce cryotolérante (groupes E4 à E6).

Par rapport à la hêtraie à laïches **210** (*Carici-Fagetum*), plus thermophile:

f1 Présence d'espèces cryotolérantes (groupes E4 et E5).

f2 Absence des chênes sessile ou pubescent (*Quercus petraea* ou *Quercus pubescens*) dans la strate arborescente.

s2 Altitude généralement supérieure à 1000 m, à l'exception de quelques stations d'ubac comprises entre 800 et 1000 m, qui contiennent au moins une espèce cryotolérante (groupes E4 et E5)

Identification des sous-associations

D'après leurs conditions stationnelles et leur cortège floristique, tous les relevés de hêtraie à séslerie sont suffisamment homogènes pour être rassemblés dans une unique sous-association typique (225), illustrée par des relevés (tabl. R2.2) et un syntaxon (tabl. S2.1).

Identification des variantes

Aucune variante de cette association n'a été identifiée à ce jour dans le canton de Vaud.